

Bon No: 004417122		1ere Gachée: 10:43 (1)		Date: 20/01/2026		reap190126165158		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 7.50 m3		référence commande(2): 03 23 54 00 61					
client: 410404		DA SILVA DOMINIQUE SAS		39 RUE DE LA SEIGNEURIE					
chantier: 040439		Noyant-et-Aconin		02220					
				3 rue de Septmonts					
				06.83.94.83.71					
				02200 Noyant-et-Aconin					
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale			
11:00						00:00		température:	
								vitesse du vent:	
								validité:	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
PJCFC5D500		CHAPE FLUIDE CIMENT						consistance(7) Dmax	
								SF2 5	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
BETOCARB HP-MX						0		C20/25	
appellation commerciale CHAPE CEMFLOOR C20 F4									
Propriétés particulières spécifiées QB46 18 CF 130									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON				SP CEMEXA				NOM:	
TAXE CARBONE				SPHRE ISOFLOW 956					
HAUSSE ENERGIE								signature du client:	
REP									
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
signature:									
type et quantité:									
demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1